

Aux sources d'une tradition disciplinaire indéfinie : l'ethnologie archivistique au Québec

SIMON-OLIVIER GAGNON

UNIVERSITÉ LAVAL

En 1983, Philippe Joutard, un des pionniers de l'histoire orale en France, écrivait dans son ouvrage *Ces voix qui nous viennent du passé* qu'en matière de collecte de tradition orale, « [l]es Canadiens pouvaient aussi bien se réclamer d'une tradition autonome et déjà ancienne particulièrement au Québec [...]»¹. En dépit de cette affirmation, au Québec, et plus largement dans la francophonie nord-américaine, la réflexion quant aux institutions productrices d'archives orales et sonores, aux collecteurs du témoignage oral et à leurs principales contributions n'a été jusqu'à présent que parcellaire².

Il faut donc commencer à compiler ce qui a été fait en la matière pour dire en quoi consiste cette « tradition autonome et déjà ancienne » de laquelle Philippe Joutard disait que nous pouvions nous réclamer. Pourtant, à l'instar de ce qu'avance Joutard, la Belle Province possède un héritage de plus d'un siècle, des institutions et des praticiens qui se consacrent à la tradition orale et à la production d'archives orales et sonores. Cet aspect de la culture demeure toutefois méconnu. L'enquête ethnographique change au fil des décennies, d'une perspective régionale à urbaine, de l'attrait pour le traditionnel à l'actuel, le contemporain. Ce sont ainsi des notes pour situer dans le temps la formation de la pensée ethnologique et son rapport aux documents d'archives orales et sonores.

Avant d'entrer en matière, il convient de situer le propos dans le champ de cette discipline encore indéfinie qu'est l'« archivistique orale », une pratique

-
1. Philippe Joutard (1983), *Ces voix qui nous viennent du passé*, p. 87.
 2. Catherine Foisy et Steven High (2015), « Un chantier à réinvestir ou à réinventer... Histoire contemporaine du Québec et sources orales »; Ronald Labelle (2005), « Reflections on thirty years of oral history in Canada », p. 10.

relevant de l'ethnologie archivistique. En deuxième lieu, il s'agit d'esquisser un portrait des premières générations québécoises de folkloristes et d'ethnologues qui ont contribué à la production d'archives orales et sonores ainsi que de leurs institutions respectives – de Charles Marius Barbeau aux Archives de folklore et d'ethnologie de l'Université Laval, en passant par le concours *Mémoire d'une époque* de l'Institut québécois de recherche sur la culture et les travaux du Laboratoire d'ethnologique urbaine (Université Laval). Cela permettra ainsi de formuler les enjeux qui émergent au sein de cette archivistique particulière prenant pour objet les archives orales et sonores, soit de conceptualiser le trait d'union entre l'ethnologie et l'archivistique.

L'ARCHIVISTIQUE ORALE OU L'ETHNOLOGIE ARCHIVISTIQUE, L'INVENTION D'UNE TRADITION DISCIPLINAIRE

Comme le titre d'un article de Catherine Foisy et Steven High le proposait en 2015, « Un chantier à réinvestir ou à réinventer... Histoire contemporaine du Québec et sources orales », il y a une tradition à inventer à rebours, c'est-à-dire qu'il y a une discipline de l'archivistique orale, de l'ethnologie archivistique, à concevoir, à partir des campagnes d'enquêtes ethnographiques des générations précédentes.

L'idée de « l'invention de la tradition », formulée par Eric Hobsbawm pour traiter des États de la fin du XIX^e siècle, a pour objectif de constituer une tradition liée à une identité nationale³. L'hypothèse avancée ici est qu'il est possible d'ériger une tradition qui ne soit pas seulement celle d'un pays ou d'un État-nation, mais bien une tradition disciplinaire. Autrement dit, il est possible de concevoir après coup l'invention de cette tradition de l'archivistique orale à la suite de l'examen de trois projets emblématiques de productions d'archives orales et sonores.

À ce jour, la seule occurrence du syntagme « archivistique orale » apparaît dans l'ouvrage *Mémoire d'une époque. Un fonds d'archives orales au Québec* dirigé par Gabrielle Lachance (1987). Bien que formulé dans une note de bas de page du chapitre « La mémoire orale comme acte culturel » de l'historien Benoît Lacroix, ce syntagme n'en est pas moins intéressant :

[...] il serait regrettable que dans les centres de folklore et d'ethnologie l'on abandonne *l'archivistique orale*, les enquêtes spécialisées sur « le terrain », comme on dit, la cueillette des contes, des chansons et des légendes, comme s'il fallait

3. Eric Hobsbawm et Terence Ranger (dir.) (1983), *The Invention of Tradition*.

tourner la page. Au contraire : la mémoire orale traditionnelle vit encore intensément ; les récits de vie d'aujourd'hui le prouveraient amplement⁴.

La réflexion sur les matériaux et données issues des collectes ethnographiques de témoignages et de chansons relève de ce que l'on pourrait nommer l'archivistique orale. Or, bien qu'évoquée à la fin des années 1980 par Benoît Lacroix, il n'y a pas où que ce soit au Québec une discipline de ce nom qui a été définie ou qui s'est institutionnalisée. Des folkloristes ont formulé des propos techniques sur la transcription des documents d'archives orales⁵ ou sur leur classement⁶. Bien que la source orale ait pu être l'objet de questionnements de la part de l'ethnologie⁷, de l'histoire⁸ et de la sociologie⁹, elle n'a que très peu interpellé la communauté québécoise des archivistes. En somme, les contributions des archivistes québécois au sujet de la source orale ou en lien avec les approches méthodologiques permettant de produire de tels matériaux sont rares¹⁰.

Les premières générations québécoises de folkloristes et d'ethnologues ne considèrent pas les matériaux qu'elles récoltent comme des archives. Or, dès lors que les enregistrements sont déposés aux archives d'une institution patrimoniale ou ethnologique, dans un fonds au nom du collecteur ou de la collectrice, les documents acquièrent le statut d'archives. Ces chercheurs ne se préoccupaient pas de faire des réflexions quant à la catégorisation de ces enregistrements, à savoir si ce sont des archives et que celles-ci peuvent relever du type « oral » ou « sonore ».

La distinction que l'on opère peut donc relever de l'arbitraire. Le document oral est au témoignage, au conte et à l'événement parlé, ce que le document sonore est à la chanson et aux airs de musique. En admettant que le document oral soit une sous-catégorie du document sonore, il n'en demeure pas moins que la distinction entre le document oral et les archives orales est pertinente en ce sens qu'ils ne constituent que des témoignages oraux – lesquels

-
4. Benoît Lacroix (1987), « La mémoire orale comme acte culturel », p. 25.
 5. Vivian Labrie (1982), *Précis de transcription de documents d'archives orales*.
 6. Conrad Laforte (1977-1983), *Le catalogue de la chanson folklorique française*, nouvelle édition augmentée et entièrement refondue.
 7. Ronald Labelle (1991), « Histoire orale et culture locale : perspectives ethnologiques ».
 8. Jean Hamelin et Yvon Levasseur (1978), « Traitement et conservation des documents sonores en laboratoire ».
 9. Gabrielle Lachance (1987b), « L'indexation du fonds "Mémoire d'une époque" » ; Nicole Gagnon et Jean Hamelin (1978), *L'histoire orale*.
 10. Léo La Clare et Denis Gagnon (1975), « Méthodes et techniques d'histoire orale pour les chercheurs » ; Carole Saulnier (1987), « L'archivage des documents sonores ».

incluraient le conte, la légende, bref l'ensemble de la littérature orale. Nos prédecesseurs folkloristes ou ethnologues ne semblent pas juger pertinent de faire une distinction entre l'enregistrement et le document d'archives et, encore moins, entre le type oral ou sonore.

Lors de la collecte ethnographique, l'acte de collecter un matériel (oral ou sonore) et de le consigner dans un document correspond au premier temps des archives, à celui de la production du document, de l'enregistrement. S'ensuivent deux autres temps, comme le décrivent les professeurs d'archivistique Anne Klein et Yvon Lemay: celui de la conservation, celui où le document sonore acquiert le statut d'archive (orale ou sonore) ainsi que le temps de l'exploitation, celui de l'utilisation effective des archives dans divers contextes¹¹.

COMMENÇONS PAR LE COMMENCEMENT: LES PREMIERS OUVRIERS DE LA CUEILLETTE

Pour les premières générations d'anthropologues, d'ethnologues et de folkloristes, les campagnes de collecte de la tradition orale, de contes comme de chansons traditionnelles, se font dans une volonté consciente de sauvegarde: sauvegarde d'une vie traditionnelle qui ne serait pas viciée par la modernité, sauvegarde d'un fait de culture francophone, de la culture, disait-on, « de l'homme d'ici¹² ». L'historien Charles Nodier, que nos ancêtres ont cité à plusieurs reprises, écrivait ceci, qui résume le contexte d'erosion de la mémoire collective de l'époque: « Hâtions-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées¹³ ». À propos de cette phrase, l'ethnologue Jean Du Berger avait soulevé que « les chercheurs ont répondu en remplaçant «raconter» par «recueillir»¹⁴ ».

Les premières campagnes d'enquêtes étaient marquées par une «ethnographie de sauvegarde et d'urgence¹⁵ » et il semble qu'un observateur extérieur, l'anthropologue new-yorkais Franz Boas, ait dynamisé cette conquête ethnographique. Au début de l'année 1914, il adressait les questions suivantes à un dénommé Charles Marius Barbeau: « Les Canadiens-français [sic] ont-ils

-
11. Anne Klein et Yvon Lemay (2018), «Archives et création, nouvelles perspectives sur l'archivistique».
 12. Jean Du Berger (1977), «La littérature orale», p. 233.
 13. Cité dans Luc Lacourcière (1967), «L'enjeu des «Anciens Canadiens»», p. 225.
 14. Jean Du Berger (1977), «La littérature orale», p. 221.
 15. Martine Roberge (2004), «Émergence d'une ethnologie contemporaine plurielle à l'Université Laval. Bilan des terrains, approches et méthodes», p. 145.

conservé leurs anciennes traditions orales? Y a-t-il encore, en Canada, des anciennes chansons, des contes, des légendes et des croyances populaires¹⁶?» La réponse à cette question n'est venue de Barbeau que quelques années plus tard, à coup d'articles dans le *Journal of American Folklore*. Luc Lacourcière est un de ceux qui reconnaissent sa place centrale dans l'émergence de la pensée ethnologique au Québec:

Nos traditions populaires ne sont l'objet d'une véritable étude scientifique qu'à partir du jour où Marius Barbeau, ethnologue du Musée national d'Ottawa, découvre que les Hurons de Lorette ont conservé certaines coutumes canadiennes plus fidèlement que celles de leur propre race. Une fois son esprit éveillé, il se met en quête de nos traditions françaises¹⁷.

CHARLES MARIUS BARBEAU ET LE MUSÉE DE L'HOMME

L'histoire québécoise de la fabrique des archives orales et sonores commence avec Charles Marius Barbeau, le premier des «ouvriers de la cueillette¹⁸». Né à Sainte-Marie-de-Beauce en 1883, Barbeau étudie à La Pocatière, puis en droit à l'Université Laval, et part en Angleterre et en France entre 1907 et 1910. Il rédige là-bas une thèse en vue de l'obtention d'un baccalauréat en anthropologie à l'Université d'Oxford, qui s'intitule *The Totemic System of the North Western Indian Tribes of North America*. Bien que celle-ci porte sur les communautés autochtones de la côte ouest américaine, il n'a pas réalisé de terrains ethnographiques au sein de ces communautés.

Les premières enquêtes de terrain de Barbeau datent de 1911, époque à laquelle il est engagé par le Musée national du Canada. À ce moment, il est envoyé pour mener une étude des dialectes et de la phonétique des Hurons-Wendat – les Hurons de Lorette. Les premiers enregistrements avec un phonographe dans le cadre d'enquêtes ethnographiques, conservés au Musée canadien de l'histoire à Gatineau, ont été produits au nord de la ville de Québec, à Wendake¹⁹. Avant cette collecte inaugurale, on peut estimer que le «document folklorique» désigne une retranscription sténographique. Le prototype de la collecte et de l'enquête orale est ainsi de retranscrire des contes à

-
16. Marius Barbeau (1916), «Contes populaires canadiens», p. 1.
 17. Luc Lacourcière (1945), «Les études de folklore français au Canada», p. 8.
 18. Marius Barbeau (1945), *En quête de connaissances folkloriques et anthropologiques en Amérique du Nord depuis 1911*, p. 67.
 19. Benoît Thériault (2015), «Les archives de Marius Barbeau: une richesse à découvrir ou à redécouvrir».

la sténographie «sous la dictée courante des conteurs²⁰». Barbeau témoignait à ses débuts de cette difficulté à transcrire «avec la plus grande fidélité possible» un conte: «Enregistrer mot à mot la dictée du conteur est un idéal que tous ne peuvent atteindre²¹.»

On ne peut pas en dire beaucoup quant à la méthodologie de Barbeau, malgré les publications et les archives auxquelles nous avons accès. Son ouvrage *En quête de connaissances folkloriques et anthropologiques en Amérique du Nord depuis 1911* (1945), qui sert de pierre d'assise pratique et théorique pour former la première génération de folkloristes québécois à l'Université Laval, donne tout de même quelques indications en la matière. Charles Marius Barbeau décrit ce qu'est son objet de recherche :

Les contes, les chansons, les métiers de la terre, de la rivière et des bois, les coutumes d'autrefois, le langage ancestral, tout est jeté de côté sous la poussée du progrès. C'est justement ce que le progrès fait disparaître que le chercheur amasse, et dont il veut surprendre le souvenir, l'expression, la forme entière avant qu'ils meurent²².

Dans ce texte de 1945, Barbeau précise que le type d'informateur recherché, c'est celui qui incarne la survivance canadienne-française, soit «[l']homme rustique, illettré, le sauvage²³». Cet ouvrage, publié à des fins d'enseignement, contient quelques directives claires et précises pour mener l'enquête ethnographique. Dans la section «Comment on recueille les contes, les chants, les mélodies, le langage, les spécimens ou les données s'y rapportant, parmi les Sauvages ou les Blancs²⁴», Barbeau explique comment exécuter la recherche sur le terrain : il y précise que l'enregistrement de contes et chansons doit être accompagné d'une transcription en temps réel ; «[qu'il] faut que l'oreille soit sensible, prenante, "éliminante" aussi», c'est-à-dire que «[si] la chanson qu'on vous offre sort des livres, rejetez-la en disant : "Ah! Non, c'est du neuf, ça sort des livres, d'un journal ; il ne faut que du vieux, appris des anciens, par cœur"²⁵» ; et il ajoute aussi des indications sur le fonctionnement de la caméra (foyer, temps d'exposition). C'est donc dire que dès le début du siècle dernier, les archives orales et sonores n'étaient pas considérées comme suffisantes à elles-mêmes et qu'elles pouvaient être complétées de notes manuscrites et de photographies.

-
20. Marius Barbeau (1916), «Préface», dans «Contes populaires canadiens», p. 3.
 21. Marius Barbeau (1916), «Préface», dans «Contes populaires canadiens», p. 3.
 22. Marius Barbeau (1945), *En quête de connaissances [...]*, p. 41.
 23. Marius Barbeau (1945), *En quête de connaissances [...]*, p. 41.
 24. Marius Barbeau (1945), *En quête de connaissances [...]*, p. 43-52.
 25. Marius Barbeau (1945), *En quête de connaissances [...]*, p. 46.

Au fil des décennies, les identités de Barbeau se sont révélées: ouvrier de la collecte, chercheur qui défend le folklore canadien dès le début du XX^e siècle au sein de l'American Folklore Society. Barbeau a aussi été professeur invité à la chaire de folklore de l'Université Laval du 8 mars 1945 jusqu'en 1954²⁶. Le principal champ de son action aura été le même que plusieurs de ses contemporains, soit de publier des transcriptions de contes folkloriques canadiens-français. Avant de faire la connaissance des folkloristes en devenir de l'Université Laval, Barbeau a plusieurs collaborateurs, dont, entre autres, les archivistes montréalais Édouard-Zotique Massicotte et Gustave Lanctôt, le folkloriste drummondvillois Adélard Lambert, le poète et traducteur ottavien Jules Tremblay, et la chanteuse américaine Loraine Wyman²⁷.

Dans un texte intitulé «*Notre tradition, que devient-elle?*», Barbeau présente fidèlement le contexte sociohistorique, le récit-cadre, dans lequel s'inscrit sa pratique :

[le] Québec devint une des provinces de la Confédération, en 1867. C'était à son tour d'être en minorité. Le capitalisme étranger a, depuis, fait du Saint-Laurent un marché, une colonie d'exploitation. La majorité continentale anglophone [sic] de plus de cent millions, ploutocratique, exerce à son tour l'assimilation. Le Canadien français se voit forcé de suivre le courant; il le fait d'ailleurs le plus souvent sans s'en rendre compte, et même de bonne grâce [...] Notre architecture nationale s'est écroulée [...] Nos arts manuels et petits métiers sont aussi disparus [...] Le même phénomène se remarque dans tous les domaines de la tradition orale. Partout il y a disparition, amoindrissement ou mélange. La langue perd des mots de son ancien vocabulaire et y compense par l'anglicisme [...] Notre répertoire oral se meurt. Mais heureusement, il fut en bonne partie sauvé du naufrage, au dernier moment. Nous le conservons précieusement au Musée national, à son véritable titre de relique²⁸.

Le portrait dressé par l'ethnologue est sombre ou sobre et lucide, c'est selon. Le diagnostic qu'il pose et la gravité avec laquelle il en rend compte semblent ainsi avoir pour visée d'éveiller une autre génération à des enjeux culturels, identitaires et scientifiques. L'entreprise de connaissance dans laquelle s'est engagé Barbeau présente, pour lui, deux aspects :

Un de ces aspects constitue en la matière première elle-même, recueillie, accumulée, classifiée, étudiée, rédigée en manuscrits, éditée, diffusée suivant sa nature et son utilité. L'autre aspect, qui est le double du premier, consiste en l'expérience,

26. Benoît Thériault (2011), «*Marius Barbeau, en quête de connaissances... depuis 1911*».

27. Benoît Thériault (2015), «*Les archives de Marius Barbeau: une richesse à découvrir ou à redécouvrir*», p. 221.

28. Marius Barbeau (1941), «*Notre tradition, que devient-elle?*», p. 6-12.

l'habileté, la maîtrise, la science acquise par les ouvriers de la cueillette dans les domaines soumis aux recherches et dans les ateliers de la classification, de la conservation, de l'expression écrite et de la propagation des résultats acquis²⁹.

Sans aller jusqu'à dire que cette matière première est un matériau archivistique – ce n'était pas sa discipline –, il est précis quant à la manière de se rapporter à cet objet de connaissance et sur la pratique permettant d'élaborer ce rapport épistémique à l'objet. La dernière partie de son ouvrage *En quête de connaissances folkloriques et anthropologiques en Amérique du Nord depuis 1911* porte sur la pratique de l'ethnologue et ses implications scientifiques et culturelles. Il s'explique aussi dans plusieurs passages sur le rôle de la connaissance anthropologique dans son rapport à la société et à une forme de nationalisme :

Chacun doit contribuer selon sa mesure à une œuvre universelle de relèvement intellectuel, moral et politique d'après-guerre [...] Ces recherches et ces études produiront de nouvelles ressources premières, elles aideront aussi à utiliser les ressources déjà disponibles. Une fois constituées, ces archives de connaissances et d'arts variés serviront de point de départ, d'inspiration, à ceux qui détiennent l'avenir en leurs mains, à la jeunesse. Il y va de notre commun bien-être, de notre avenir national³⁰.

Le programme d'action pour agir en cohérence avec le diagnostic posé par Barbeau se trouve ainsi dans un rapport de connaissance au monde. La recherche mène à produire des ressources premières et ensuite, comme susmentionné, à une « propagation des résultats acquis³¹ ». Il est possible de dire que la diffusion et l'exploitation des « archives », des matériaux collectés, prenaient à cette époque toutes sortes de formes, dont des soirées folkloriques. Pour Barbeau,

Les concerts, récitals et festivals de folklore, organisés à la suite de ces activités scientifiques, ont suscité un intérêt généralisé pour la valeur du folklore canadien, et d'autres initiatives publiques et privées ont, au cours des dix ou quinze dernières années, fait de la tradition folklorique un élément important de l'éducation et activité culturelle au Canada³².

L'avènement de ces veillées suscite un enthousiasme certain chez Barbeau qui écrit « [p]uis vint l'heure de la propagande³³ » pour en parler. Ainsi que

29. Marius Barbeau (1945), *En quête de connaissances* [...], p. 67.

30. Marius Barbeau (1945), *En quête de connaissances* [...], p. 80.

31. Marius Barbeau (1945), *En quête de connaissances* [...], p. 67.

32. Marius Barbeau (1943), « The folklore movement in Canada », p. 168 ; ma traduction.

33. Marius Barbeau (1943), « The folklore movement in Canada », p. 166.

l'on pense aux soirées canadiennes organisées au château Frontenac ou à la bibliothèque Saint-Sulpice, comme en rendent compte les recherches de Marie-Thérèse Lefebvre³⁴, les activités de diffusion de la connaissance rayonnaient par-delà la revue de l'American Folklore Society et la culture livresque. Les contributions empiriques, théoriques et méthodologiques de Marius Barbeau ont été substantielles pour la pensée ethnologique québécoise, et ce, avant même qu'il ne commence à avoir une influence décisive sur cette jeune génération montante de l'Université Laval.

LES ARCHIVES DE FOLKLORE ET D'ETHNOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ Laval (1944-)

Luc Lacourcière et Félix-Antoine Savard peuvent être désignés comme les héritiers de Charles Marius Barbeau³⁵. Ce sont eux qui lancent le programme d'études folkloriques et fondent, en 1944, les Archives de folklore à l'Université Laval. Chaire de recherche, centre de documentation et d'enseignement, les ambitions des Archives de folklore étaient larges. Dans le document «plan-projet» pour la création de la chaire de folklore, Lacourcière et Savard précisent leur intention :

On ferait l'histoire du folklore au Canada et à l'étranger; on initierait à l'étude des sources et de la documentation [...]. On préparerait ainsi des études comparées des textes et variantes [...]. Ce serait une contribution exceptionnellement précieuse pour les recherches sur le folklore français et universel, autant que pour l'étude de la langue française au Canada³⁶.

Dès les premières années de cette chaire rattachée à la Faculté des lettres, Lacourcière désire «préparer un vaste programme d'enquête de toutes les parties françaises du Canada³⁷». En 1947, une thèse sur l'histoire et le folklore de Sainte-Brigitte-de-Laval est soutenue par sœur Marie-Ursule. Cette

-
34. Marie-Thérèse Lefebvre (2005), «Marius Barbeau : une éminence grise dans le milieu musical canadien-français».
35. Voir les contributions notables de Serge Gauthier (2006), *Charlevoix ou la création d'une région folklorique. Étude du discours de folkloristes québécois (1916-1980)*; ainsi que celle de Christine Bricault, Anne-Marie Desdouits et Dominique Sarny (2004), «Rétrospective de la discipline : la conception du folklore de trois pionniers Marius Barbeau, Luc Lacourcière et Carmen Roy».
36. Luc Lacourcière et Félix-Antoine Savard (1944), «Création d'une chaire de folklore à l'Université Laval à la Faculté des Lettres – Plan projet», cité dans Jean-Pierre Pichette (2004), «Luc Lacourcière et l'institution des Archives de folklore à l'Université Laval (1936-1944). Autopsie d'une convergence», p. 24-25.
37. Luc Lacourcière (1945), «Les études de folklore français au Canada», p. 9.

contribution, sous la direction de Lacourcière, sera d'ailleurs le premier ouvrage des Presses de l'Université Laval en 1951³⁸. L'intention de couvrir l'ensemble des francophonies d'Amérique de Lacourcière se matérialise, de Saint-Brigitte-de-Laval à la Louisiane, en passant par le Maine et l'Acadie³⁹.

Figure 1 – Marius Barbeau, Luc Lacourcière et Mgr Félix-Antoine Savard, Université Laval, 1956



Source: Musée canadien de l'histoire, J13918, CD1996-1272-009.

-
38. Soeur Marie-Ursule (1951), *Civilisation traditionnelle des Lavalais*.
 39. Voir les travaux de Corinne-L. Saucier, « Histoire et traditions de la paroisse des Avoyelles en Louisiane », de Marie-Alphonse Perry, « Le folklore des enfants de Waterville, Maine » et d'Alfred Pouinard sur « La musique d'origine française au Canada et en Louisiane », cités dans Laurier Turgeon (2015), « L'enseignement de l'ethnologie à l'Université Laval: de Barbeau à aujourd'hui », p. 269-270.

L'École des archives, comme la nomme Martine Roberge⁴⁰, s'est principalement occupée de trois domaines du folklore: les coutumes traditionnelles, la littérature orale (contes, chansons, devinettes, proverbes, dictons) et les croyances populaires (recette de médecine populaire). Les témoignages portent ainsi sur des thèmes aussi variés que le cycle de la vie du berceau à la tombe, de l'année folklorique et de ses rites.

Il y a dès la fondation, comme en témoigne le document «plan-projet», un souci pour la question de la classification. L'ordonnancement des fonds et collections des Archives de folklore commence avec le bibliothécaire Conrad Laforte. Formé en bibliothéconomie à l'Université de Montréal en 1949, Laforte a été l'archiviste des Archives de folklore de novembre 1951 à 1975⁴¹, tout en poursuivant en parallèle des études en ethnologie. Il est responsable d'établir un catalogue des chansons des Archives de folklore en s'appuyant sur la méthode d'une classification internationale des contes mise de l'avant par Antti Aarne et Stith Thompson dans *The Types of the Folktale*. Une première version du catalogue est publiée en 1958⁴² et une autre édition en 6 tomes sera publiée, ultérieurement, de 1978 à 1983⁴³. Plus tard, en 1984, à l'occasion du 40^e anniversaire des Archives de folklore, ce sont les archivistes Hélène Bernier et Hélène Mercier qui rédigent un *État général des fonds et des collections des Archives de folklore*. En 1990, l'archiviste responsable du programme de gestion des archives Carole Saulnier prend le relais de ses prédécesseurs en rédigeant une seconde édition de cette publication⁴⁴.

Cet instrument de recherche vise ainsi à intéresser un vaste éventail de chercheurs potentiels lié à l'ethnologie, l'histoire, l'anthropologie, la linguistique, etc. Les fonds et collections font l'objet d'une brève description et de trois index: par collecteurs, par sujets et par lieux. Différents fichiers permettent de consulter l'inventaire des fonds et collections, des informateurs, des lieux, des faits de folklore, des chansons, des contes, des collections

-
40. Martine Roberge (2004), «Émergence d'une ethnologie contemporaine plurielle à l'Université Laval. Bilan des terrains, approches et méthodes», p. 140.
 41. Propos recueillis par Jean-Pierre Pichette (2011), «L'air ne fait pas la chanson. Une entrevue avec Conrad Laforte».
 42. Conrad Laforte (1958), *Le catalogue de la chanson folklorique française*.
 43. Conrad Laforte (1977-1983), *Le catalogue de la chanson folklorique française*, nouvelle édition augmentée et entièrement refondue. Lacourcière s'occupe quant à lui de la classification des contes et des récits traditionnels. Ce travail entrepris par Lacourcière, qui devait avoir pour titre *Catalogue raisonné du conte populaire français d'Amérique du Nord*, restera toutefois en chantier.
 44. Voir Carole Saulnier et Céline Savard (1992), «Les archives de folklore de l'Université Laval d'hier à aujourd'hui».

iconographiques ainsi que des travaux et mémoires. Au sein du fonds d'un collecteur ou d'une collectrice, le support physique des documents est indiqué (bandes magnétiques, disques, vidéocassettes, films, manuscrits, photographies et diapositives, plans, dessins, objets, etc.) et la description du contenu des documents, bien que sommaire, permet de connaître d'où provient l'information, le lieu de l'enquête, et les informateurs rencontrés⁴⁵.

Dans l'index des collecteurs et collectrices, il est intéressant de noter que sous le nom d'une personne il y a quelquefois une indication qui se réfère à une série de deux ou trois noms. Cela renvoie généralement au fait que la collecte a été réalisée en équipe, ce qui témoigne de la nature collective de l'entreprise des enquêtes ethnographiques de l'époque. On perd parfois le lien de paternité qui permet de retrouver le créateur d'un document puisque les enregistrements issus des travaux de recherche de l'un se retrouvent dans le fonds d'un autre, comme c'est le cas avec les enregistrements de Madeleine Doyon-Ferland qui se trouvent dans le fonds de Luc Lacourrière⁴⁶. Dans la théorie archivistique, cette réalité est lue à travers la notion de « communauté de documents⁴⁷ », de « provenance multiple⁴⁸ ». Dans le cas des Archives de folklore, le binôme de Robert Bouthillier et Vivian Labrie est un exemple significatif, avec plus de 400 heures d'enregistrements de contes et chansons traditionnels, de collecte ethnographique en équipe. Il faut dire qu'à leur début les Barbeau, Lacourrière et Savard procédaient ainsi, à rencontrer les informateurs en groupe. La création d'un document est ainsi parfois attribuée à une seule personne, alors que la collecte a été menée en équipe.

LE CONCOURS MÉMOIRE D'UNE ÉPOQUE DE L'INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR LA CULTURE (1981-1986)

Le concours *Mémoire d'une époque*, lancé par l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), s'est déroulé de 1981 à 1986. Les principaux

-
45. Carole Saulnier (1990) [1984], *État général des fonds et collections des Archives de folklore*, 2^e édition revue et augmentée, p. 11.
46. Fonds Madeleine Doyon-Ferland, Université Laval – AFEUL, F399. Une description du fonds est disponible à <https://applications.banq.qc.ca/apex/f?p=200:17:0:::P17_PAGE_PREC,P17_ID_FONDS:1,12108> (consulté le 2 février 2022).
47. Jeannette Allis Bastian (2006), « Reading colonial records through an archival lens: The provenance of place, space and creation », p. 280.
48. Sue McKemmish et Michael Piggott (2013), « Toward the archival multiverse: Challenging the binary opposition of the personal and corporate archive in modern archival theory and practice », p. 134.

objectifs de ce concours étaient de faire connaître au public l'IQRC qui venait d'être créé, d'inviter la population québécoise à participer et de constituer un fonds d'archives orales. Coordonné par les sociologues Nicole Gagnon et Gabrielle Lachance, ce « projet d'archives orales », c'est ainsi qu'il est nommé, s'inscrit dans une volonté consciente de sauvegarde : « la pratique de l'histoire orale ressemble à une véritable opération de sauvetage d'une culture qui disparaît, d'où la nécessité pressante de recueillir les témoignages des survivants d'une époque qui a déjà disparu⁴⁹ ». Ce ne sont ainsi plus des objets traditionnels du folklore tels que les contes et les chansons qui sont considérés dans le cadre de ce concours, ce sont dorénavant des récits de vie dont, entre autres, des « souvenirs d'enfance et de jeunesse⁵⁰ ». Les informateurs du milieu rural ne sont plus les seuls informateurs ciblés, fétichisés, pour leur culture traditionnelle, les personnes habitant les milieux urbains ont elles aussi voix au chapitre. Ce concours illustre une tendance des campagnes d'enquêtes ethnographiques à sortir du milieu rural, de la région, de ce haut lieu de la survivance française.

Avec un tel concours, l'informateur, le sujet de l'enquête, n'est plus déterminé par des chercheurs universitaires et des tendances historiographiques. Ce sont les participants au concours – des citoyens ordinaires – qui choisissent les informateurs dignes d'être interviewés. Les seules contraintes qui s'imposent à la sélection des personnes interviewées sont qu'elles soient d'« origine québécoise⁵¹ » et âgées de plus de 70 ans. Le résultat de ces concours, conservé à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), constitue un fonds d'archives orales de plus de 1 300 enregistrements⁵².

Ce qui est novateur avec ce projet d'archives orales, comme le note Nicole Gagnon, c'est qu'il « ne relève pas seulement des spécialistes ; il doit déborder en pratique culturelle généralisée⁵³ ». L'inclusion de nouveaux acteurs dans la chaîne de production des archives orales et sonores est l'aspect notable de ce concours. Un des membres du jury, Marcel Rioux, aux yeux de qui la

-
49. Nicole Gagnon et Jean Hamelin (1978), *L'histoire orale*, p. 17.
 50. Simon Ruel (1987), « Mémoire d'une époque. Le goût de dire l'enfance du siècle », p. 40.
 51. Voir à ce propos de l'origine québécoise l'article de Warren et High dans lequel les auteurs replacent la création de l'IQRC en 1979, dans un contexte préférendaire d'affirmation de l'identité québécoise : Jean-Philippe Warren et Steven High (2014), « Memory of a bygone era : Oral history in Quebec, 1979-1986 ».
 52. Voir le mémoire de maîtrise en histoire de Marie-Pier Bouchard dans lequel elle exploite ce fonds d'archives : Marie-Pier Bouchard (2017), « « Paroisses de femmes ». Expériences des femmes lors des migrations saisonnières masculines dans la région de Charlevoix, 1940-1980 ».
 53. Nicole Gagnon (1981-1982), « Objectif d'un projet d'archives orales », p. 28.

culture populaire était très chère, tire le constat suivant: « Il faut non seulement recueillir ces mémoires, mais, de diverses façons, les mettre en circulation pour qu'elles s'insèrent dans la mémoire collective des Québécois et Québécoises⁵⁴ ». Cette pratique populaire s'explique d'une part par l'esprit qu'insuffle le sociologue Fernand Dumont, le premier directeur (1979-1990) de l'IQRC. Dès les balbutiements de l'Institut, Dumont réussit à imprégner ses préoccupations en lien avec le développement culturel, en amorçant aux débuts des années 1970 un projet de recherche entourant les mutations culturelles du Québec contemporain, lequel incluait un volet spécifique sur les histoires de vie. L'historien et sociologue Fernand Harvey résume ainsi que les recherches de l'IQRC s'articulent autour de trois axes: « changements culturels et problème d'identité; culture populaire; culture savante⁵⁵ ». Dans la conception de la culture de Fernand Dumont, le thème de la réconciliation et de l'harmonisation de la culture populaire et de la culture savante est primordial, et s'avère une problématique transversale à l'ensemble de son œuvre⁵⁶. Dans ce sens, le sociologue Claude Beauchesne propose ainsi que « le fonds d'archives “Mémoire d'une époque”, à l'opposé des archives de folklore, n'est pas le produit de la récupération de la culture populaire par la culture savante, mais celui de l'appropriation de la culture savante par la culture populaire⁵⁷ ». Dans un article à propos de ce concours, l'historien Steven High et le sociologue Jean-Philippe Warren vont jusqu'à souligner que le concours *Mémoire d'une époque* s'inscrit dans un mouvement de pratiques émancipatoires des francophones québécois en milieu populaire⁵⁸.

La réflexion la plus assumée au sujet de l'approche par récit de vie dans les années 1970 a été portée par l'instigatrice de ce projet, Nicole Gagnon⁵⁹. Malgré qu'elle soit une des rares intellectuelles québécoises du XX^e siècle à avoir contribué à la fois à la méthodologie du récit de vie et à un projet d'archives orales⁶⁰, Nicole Gagnon n'a pas souscrit à une lecture archivistique des matériaux récupérés grâce à l'intervention de l'histoire orale. Le concours

-
54. Marcel Rioux (1987), « Mémoire collective et violence symbolique », p. 227.
55. Fernand Harvey (1995), « Fernand Dumont et les études québécoises », p. 494.
56. Fernand Dumont (1995), « Raisons communes ».
57. Claude Beauchesne (1987), « Quelques éléments pour une compréhension des documents oraux du fonds d'archives “Mémoire d'une époque” », p. 117.
58. Jean-Pierre Dupuis *et al.* (1982), *Les pratiques émancipatoires en milieu populaire*, cité dans Jean-Philippe Warren et Steven High (2014), « Memory of a bygone era: Oral history in Quebec, 1979-1986 », p. 452.
59. Nicole Gagnon et Bruno Jean (1974), « Les histoires de vie et la transformation du Québec contemporain ».
60. Ronald Labelle (1991), « Histoire orale et culture locale : perspectives ethnologiques ».

Mémoire d'une époque incarne une des premières formes participatives de l'enquête ethnographique où le citoyen lambda devient cocréateur des documents qui deviendront ultérieurement, lorsque ceux-ci sont acquis par BAnQ, des archives orales et sonores.

LE LABORATOIRE D'ETHNOLOGIE URBAINE (1991-1997)

À la fin des années 1980, la Ville de Québec engage une réflexion sur son patrimoine et une entente avec l'Université Laval mène à la création, en avril 1991, du Laboratoire d'ethnologie urbaine. Les professeurs Jean Du Berger et Jacques Mathieu auront la responsabilité de mener à bien ce projet intitulé « Vivre sa ville : Québec au XX^e siècle » qui vise à « recueillir des témoignages d'hommes et de femmes, témoins de la vie urbaine et de son évolution, de la vie quotidienne et de ses pratiques⁶¹ ». La collecte de ces témoignages a été le fruit des efforts d'une équipe de chercheurs professionnels et d'étudiants des 1^{er} et 2^e cycles qui ont pu articuler la théorie à la pratique.

Les deux coordonnatrices à la recherche de ce projet, Martine Roberge et Simonne Dubois, rédigent l'article « Folklore et ethnologie urbaine » avec Du Berger, qui témoigne d'un tournant qui s'opère avec le Laboratoire dans les études ethnologiques au Québec. Paru dans un numéro spécial de la revue *Canadian Folklore Canadien* consacré aux activités du Laboratoire d'ethnologie urbaine, cet article retrace les sources d'influence américaine et française qui amènent l'ethnologie à chercher son objet en dehors du monde rural. Les lieux et les objets de recherche se diversifient progressivement ; les ouvriers et leurs espaces de travail, les communautés d'immigrants et leurs pratiques langagières (dialectes, blagues, légendes) font ainsi partie des territoires de l'ethnologue.

Maints apports méthodologiques se sont dégagés des travaux de recherche du Laboratoire, dont une matrice d'analyse des dynamiques relationnelles entre des pratiques culturelles et des fonctions urbaines⁶² ainsi que des enseignements quant à la collecte et l'analyse de témoignages oraux⁶³. S'appuyant principalement sur la méthode d'entretien du récit de vie, le Laboratoire y ajoute aussi le récit des pratiques culturelles en milieu urbain⁶⁴.

61. Jean Du Berger (1994a), « Introduction », p. 9.

62. Jean Du Berger (1994b), « Pratiques culturelles et fonctions urbaines ».

63. Martine Roberge (1994), « Ethnologie urbaine : questions de méthodologie ».

64. Simonne Dubois (1994), « Le récit de vie comme outil d'enquête : expériences de terrain ».

Les contributions de Martine Roberge à l'ethnologie urbaine, inspirées de cette expérience de terrain, sont d'ordre théorique, empirique et méthodologique⁶⁵. La politique de collecte d'archives orales du Laboratoire d'ethnologie urbaine met ainsi l'accent sur l'aspect fonctionnel du témoin, tel que «le rôle social [...] de chacun à la vie collective», une vie collective dans laquelle «l'individu témoigne d'une partie de sa vie mais encore plus de l'exercice de sa fonction dans la collectivité⁶⁶».

Ce que l'on peut nommer *a posteriori* un projet d'archives orales est le résultat d'une demande sociale de la Ville de Québec qui désirait recueillir des témoignages «afin de fournir un support à ses projets de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine dont elle a la responsabilité⁶⁷». En se rapportant au document de la Ville de Québec que Du Berger cite, on comprend que la constitution d'archives orales est explicitement liée à leur exploitation : «[...] il convient non seulement de conserver, mais aussi de mettre en valeur et de développer⁶⁸».

Ce laboratoire a donné lieu à deux contributions majeures dans le sillon de l'histoire sociale de la ville de Québec, soit l'ouvrage *Les ouvrières de Dominion Corset à Québec, 1886-1988*⁶⁹ et *La radio à Québec, 1920-1960*⁷⁰. La publication de ces travaux a alors impliqué un important travail d'édition, articulant une narration, des extraits d'entretiens ainsi que des photographies provenant de divers fonds d'archives. Certains apports visuels ou photographiques ont d'ailleurs été acquis de fonds privés, d'archives personnelles, et reproduits au cours de l'enquête. Les archives du Laboratoire d'ethnologie urbaine, contenant plus de 700 heures d'enregistrements, ont été déposées aux Archives de folklore sous le nom «Collection Ville de Québec⁷¹». Ces

-
65. Martine Roberge (1995), *Enquête orale: trousse du chercheur*.
66. Martine Roberge (1994), «Ethnologie urbaine: questions de méthodologie», p. 45.
67. Jean Du Berger (1994a), «Introduction», p. 9.
68. Cultura, Bureau d'études (1989), *Concept général d'interprétation du patrimoine de la Ville de Québec*, cité dans Jean Du Berger (1994a), «Introduction», p. 9.
69. Jean Du Berger et Jacques Mathieu (dir.) (1993), *Les ouvrières de Dominion Corset à Québec, 1886-1988*.
70. Jean Du Berger, Jacques Mathieu et Martine Roberge (1997), *La radio à Québec, 1920-1960*.
71. Fonds Ville de Québec, Université Laval – AFEUL, F1415. Une description de ce fonds est disponible à <https://applications.banq.qc.ca/apex/f?p=200:17:0:::P17_PAGE_PREC,P17_ID_FONDS:1,11954> (consulté le 2 février 2022). Voir aussi le fonds U640.01.

matériaux ont aussi été exploités dans le cadre de mémoires de maîtrise en ethnologie⁷².

Dès la fin des années 1940, le sociologue Jean-Charles Falardeau, un des pionniers des sciences sociales québécoises, avait fait de la ville de Québec un laboratoire de recherche empirique. Hormis des rapports de recherches, il n'y a aucune trace d'enregistrements sonores issue de ces enquêtes. On doit alors reconnaître le Laboratoire d'ethnologie urbaine comme la première initiative d'envergure à recourir au procédé méthodologique de l'enquête orale – récit de vie, récit de pratique – et à mettre en archives les matériaux empiriques récoltés.

L'ETHNOLOGIE ARCHIVISTIQUE, UN RAPPROCHEMENT DE DISCIPLINES À OPÉRER

Les débuts de Barbeau au Musée national du Canada⁷³, les Archives de folklore de l'Université Laval, le concours *Mémoire d'une époque* de l'IQRC et le Laboratoire d'ethnologie urbaine sont des exemples emblématiques de cette tradition canadienne et québécoise qui consiste à produire des archives orales et sonores. Ces institutions et leurs praticiens ont mis la province, la ville de Québec et le programme d'ethnologie de l'Université Laval sur la carte, sur le territoire de cette archivistique particulière qui pourrait être nommée l'archivistique orale ou, plus largement, l'ethnologie archivistique. En tant que rapprochement disciplinaire spécifique, l'ethnologie archivistique aurait pour fonction de penser l'objet des archives orales et sonores, les institutions productrices de celles-ci ainsi que les contextes de production, de conservation et d'exploitation dans lesquels les praticiens rencontrent le témoignage oral et le document d'archives. C'est ainsi à grands traits que l'on a voulu compiler les campagnes d'enquêtes ethnographiques des générations précédentes. Il semble que l'on ait tracé une ligne pointillée qui permet de concevoir cette « tradition autonome et déjà ancienne » nommée par Philippe Joutard. L'objet de la collecte ethnographique passe du rural à l'urbain, du traditionnel au contemporain, de même que de nouveaux acteurs sont sollicités et inclus à la chaîne de production des documents d'archives.

72. Voir les mémoires de maîtrise en ethnologie et patrimoine de Diane Brazeau (1996), Diane Bradette (1997), Josée Laflamme (1997), Frédéric Carrier (2013) ainsi que Kathleen Pouliot (2014).

73. Aujourd'hui Musée canadien de l'histoire.

Au cours du XX^e siècle, de nombreuses générations d'ouvriers de la collecte ont été formées par des enseignants qui ont laissé leurs marques, qui ont produit des archives orales et sonores, des matériaux archivistiques qui sont consignés dans des centres d'archives dans le reste de l'Amérique française. Au compte des contributions notables, le nom du jésuite et Gaspésien Germain Lemieux doit être mentionné pour son dévouement à la cause à l'Université de Sudbury en Ontario ; son œuvre continue au sein du Centre franco-ontarien de folklore. Dans l'est du Québec, dans les maritimes, on ne pourrait faire le portrait d'ensemble sans nommer le nom de Jean-Pierre Pichette, un des derniers formés à l'École des archives, qui dirige à présent la collection «Archives de folklore» fondée en 1946 par Luc Lacourrière aux Presses de l'Université Laval. Il y aurait lieu de continuer cette ligne, pour rapprocher les disciplines de l'ethnologie et de l'archivistique par-delà le Québec, en scrutant ce qui a été fait dans le reste du Canada, à la Société historique de Saint-Boniface, au Centre de recherche en civilisation canadienne-française à l'Université d'Ottawa, au Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson à l'Université de Moncton, ainsi que dans l'Amérique française, comme à l'Institut de Worcester au Massachusetts et à l'Université de la Louisiane à Lafayette. Le but n'étant pas de procéder à un état général des fonds d'archives sonores et orales dans la francophonie nord-américaine, bien que l'exercice mériterait d'être mené, mais d'entreprendre une réflexion conséquente sur les modalités singulières de collecte et de production de documents, de leur conservation et de leur exploitation.

Le XXI^e siècle, lors de ses deux premières décennies, semble être marqué par un nouveau souffle dans la fabrique des archives orales et sonores. En prenant pour exemple une institution productrice d'archives orales au Québec⁷⁴, une étude de cas permettrait de montrer que la manière dont les institutions contemporaines et leurs praticiens se rapportent au témoignage oral est parfois tout autre que celle des générations précédentes, comme en témoignent les partenariats avec des sociétés historiques, des artistes ou des membres de communautés immigrantes. L'exploitation des témoignages oraux, de ces archives, ne se fait plus seulement dans le cadre traditionnel de l'université pour la recherche ; toutes sortes de projets mettent en scène les archives dans l'espace public, et ce, pour d'autres publics.

74. Par exemple, le Centre des mémoires montréalaises, l'Écomusée du fier monde, le Musée de l'Holocauste de Montréal, le Centre d'histoire orale et récits numérisés de l'Université Concordia ou, encore, le Musée Boréal à Trois-Rivières et le Musée de la mémoire vivante à Saint-Jean-Port-Joli.

La méthodologie de l'histoire orale regagne peut-être en popularité dans la francophonie nord-américaine, mais la réflexion quant à la mise en archive des témoignages oraux demeure lacunaire. Pour penser à l'avenir de cette « tradition autonome et déjà ancienne », ou pour voir venir sa suite, il y a lieu de s'intéresser au foisonnement d'acteurs qui concourent au renouvellement de l'interprétation de la source orale. Dans son plus récent opus, *Archiver la mémoire. De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, Florence Descamps évoque une diversité certaine d'acteurs qui attribuent une valeur à la parole enregistrée, en reconnaissant une place aux « militants associatifs ou radiophoniques⁷⁵ ». En opérant un rapprochement de l'entretien ethnologique et de l'entretien radiophonique, on pourrait contribuer à conceptualiser le lien entre l'ethnologie et l'archivistique. Encore faudrait-il s'intéresser aux archives radiophoniques et voir en quoi la matérialisation de l'événement parlé concerne tout autant l'ethnologie que l'archivistique.

RÉFÉRENCES

- Aarne, Antti et Stith Thompson (1973) [1961], *The Types of the Folktale*, 2^e édition, Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia.
- Barbeau, Marius (1916), « Contes populaires canadiens », *The Journal of American Folklore*, vol. XXIX, n^o CXI, p. 1-4.
- Barbeau, Marius (1941), « Notre tradition, que devient-elle ? », *Culture*, vol. 2, n^o 1, p. 3-12.
- Barbeau, Marius (1943), « The folklore movement in Canada », *The Journal of American Folklore*, vol. 56, n^o 221, p. 166-168.
- Barbeau, Marius (1945), *En quête de connaissances folkloriques et anthropologiques en Amérique du Nord depuis 1911*, Résumé d'un cours donné à la Faculté des lettres, mars-octobre, Archives de folklore, Université Laval.
- Bastian, Jeannette Allis (2006), « Reading colonial records through an archival lens: The provenance of place, space and creation », *Archival Science*, vol. 6, n^o 3-4, Papers from the 2nd International Conference on the History of Records and Archives, Amsterdam, 1^{er} septembre 2005, p. 267-284.
- Beauchesne, Claude (1987), « Quelques éléments pour une compréhension des documents oraux du fonds d'archives “Mémoire d'une époque” », dans Gabrielle Lachance (dir.), *Mémoire d'une époque. Un fonds d'archives orales au*

75. Florence Descamps (2019), *Archiver la mémoire. De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, p. 94.

- Québec, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (coll. Documents de recherche, n° 12), p. 107-125.
- Bernier, Hélène et Mercier Hélène (1984), *État général des fonds et des collections des Archives de folklore*, Québec, Université Laval, Bureau du secrétaire général, Division des archives (Publication n° 2).
- Bouchard, Marie-Pier (2017), « “Paroisses de femmes”. Expériences des femmes lors des migrations saisonnières masculines dans la région de Charlevoix, 1940-1980 », mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval.
- Bradette, Diane (1997), « Comment se protéger à Québec durant la crise économique de 1929-1939 : l'interaction famille, Église, État », mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval.
- Brazeau, Diane (1996), « L'organisation du loisir urbain et le rapport aux valeurs traditionnelles : Québec au XX^e siècle », mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval.
- Bricault, Christine, Anne-Marie Desdouits et Dominique Sarny (2004), « Rétrospective de la discipline : la conception du folklore de trois pionniers Marius Barbeau, Luc Lacourcière et Carmen Roy », dans Anne-Marie Desdouits et Martine Roberge (dir.), *Ethnologies*, vol. 26, n° 2, *Québec – Ethnologie du proche*, p. 21-56.
- Carrier, Frédéric (2013), « De la “parole habitante” au territoire. Le cas du quartier Saint-Sauveur à Québec au XX^e siècle », mémoire de maîtrise (ethnologie et patrimoine), Université Laval.
- Cultura, Bureau d'études (1989), *Concept général d'interprétation du patrimoine de la Ville de Québec*, Québec, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du patrimoine, 30 septembre.
- Descamps, Florence (2019), *Archiver la mémoire. De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) (coll. Cas de figure, n° 49).
- Du Berger, Jean (1977), « La littérature orale », *Études françaises*, vol. 13, n° 3-4, *Petit manuel de littérature québécoise*, p. 219-235.
- Du Berger, Jean (1994a), « Introduction », *Canadian Folklore Canadien*, vol. 16, n° 1, *Ethnologie urbaine*, p. 9-13.
- Du Berger, Jean (1994b), « Pratiques culturelles et fonctions urbaines », *Canadian Folklore Canadien*, vol. 16, n° 1, *Ethnologie urbaine*, p. 21-41.
- Du Berger, Jean et Jacques Mathieu (dir.) (1993), *Les ouvrières de Dominion Corset à Québec, 1886-1988*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- Du Berger, Jean, Jacques Mathieu et Martine Roberge (1997), *La radio à Québec, 1920-1960*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- Dubois, Simonne (1994), « Le récit de vie comme outil d'enquête : expériences de terrain », *Canadian Folklore Canadien*, vol. 16, n° 1, *Ethnologie urbaine*, p. 55-71.

- Dumont, Fernand (1995), «Raisons communes», *Oeuvres complètes de Fernand Dumont*, t. III, *Études québécoise*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 557-728.
- Dupuis, Jean-Pierre, Andrée Fortin, Gabriel Gagnon, Robert Laplante et Marcel Rioux (1982), *Les pratiques émancipatoires en milieu populaire*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (coll. Documents préliminaires, n° 2).
- Foisy, Catherine et Steven High (2015), «Un chantier à réinvestir ou à réinventer... Histoire contemporaine du Québec et sources orales», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 69, n° 1-2, p. 11-18.
- Gagnon, Nicole (1981-1982), «Objectif d'un projet d'archives orales», *Journal de la Société canadienne d'histoire orale*, vol. 5, n° 1, p. 39-44.
- Gagnon, Nicole et Jean Hamelin (1978), *L'histoire orale*, Saint-Hyacinthe, Edisem (coll. Méthodes des sciences humaines).
- Gagnon, Nicole et Bruno Jean (1974), «Les histoires de vie et la transformation du Québec contemporain», *Sound Heritage*, vol. IV, n° 1, p. 56-63.
- Gauthier, Serge (2006), *Charlevoix ou la création d'une région folklorique. Étude du discours de folkloristes québécois (1916-1980)*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Hamelin, Jean et Yvon Levasseur (1978), «Traitement et conservation des documents sonores en laboratoire», dans Jean-Claude Dupont (dir.), *Mélanges en l'honneur de Luc Lacourcière. Folklore français d'Amérique*, Montréal, Leméac, p. 223-230.
- Harvey, Fernand (1995), «Fernand Dumont et les études québécoises», dans Simon Langlois et Yves Martin (dir.), *L'horizon de la culture. Hommage à Fernand Dumont*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval (coll. Intercultures).
- High, Steven (2018) [éd. angl. 2014], *L'histoire de vie de réfugiés montréalais. Une rencontre*, traduit de l'anglais par Geneviève Deschamps et Lise Dufour, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Hobsbawm, Eric et Terence Ranger (dir.) (1983), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press (coll. Past and Present Publications).
- Joutard, Philippe (1983), *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Hachette (coll. Le Temps et les Hommes).
- Klein, Anne et Yvon Lemay (2018), «Archives et création, nouvelles perspectives sur l'archivistique», dans Yann Potin, Paul-Louis Rinuy et Clothilde Roullier (dir.), *Archives en acte. Arts plastiques, danse, performance*, Saint-Denis (Paris), Presses universitaires de Vincennes (coll. Esthétiques hors cadre), p. 29-44.
- Labelle, Ronald (1991), «Histoire orale et culture locale: perspectives ethnologiques», *Canadian Folklore Canadien*, vol. 13, n° 2, *Ethnologie régionale: les provinces maritimes*, p. 99-107.
- Labelle, Ronald (2005), «Reflections on thirty years of oral history in Canada», *Oral History Forum d'histoire orale*, vol. 25, p. 7-14.

- Labrie, Vivian (1982), *Précis de transcription de documents d'archives orales*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (coll. Instruments de travail, n° 4).
- Lachance, Gabrielle (dir.) (1987a), *Mémoire d'une époque. Un fonds d'archives orales au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (coll. Documents de recherche, n° 12).
- Lachance, Gabrielle (1987b), «L'indexation du fonds "Mémoire d'une époque"», dans Gabrielle Lachance (dir), *Mémoire d'une époque. Un fonds d'archives orales au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (coll. Documents de recherche, n° 12), p. 81-106.
- La Clare, Léo et Denis Gagnon (1975), «Méthodes et techniques d'histoire orale pour les chercheurs», *Archives*, n° 1, p. 57-58.
- Lacourcière, Luc (1945), «Les études de folklore français au Canada», *Culture*, n° 6, p. 3-9.
- Lacourcière, Luc (1967), «L'enjeu des "Anciens Canadiens"», *Les Cahiers des dix*, n° 32, p. 223-254.
- Lacourcière, Luc et Félix-Antoine Savard (1944), «Création d'une chaire de folklore à l'université Laval à la Faculté des Lettres – Plan projet» (28 janvier), AFEUL, P 178 G1,1.
- Lacroix, Benoît (1987), «La mémoire orale comme acte culturel», dans Gabrielle Lachance (dir.), *Mémoire d'une époque. Un fonds d'archives orales au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (coll. Documents de recherche, n° 12), p. 15-25.
- Laflamme, Josée (1997), «Femmes et aire domestique, un mode de vie : modèles, valeurs et comportements», mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval.
- Laforte, Conrad (1958), *Le catalogue de la chanson folklorique française*, Québec, Les Presses universitaires Laval (coll. Les Archives de folklore).
- Laforte, Conrad (1977-1983), *Le catalogue de la chanson folklorique française*, nouvelle édition augmentée et entièrement refondue, 6 vol., Québec, Les Presses de l'Université Laval (coll. Les Archives de folklore, n° 18-23).
- Lefebvre, Marie-Thérèse (2005), «Marius Barbeau : une éminence grise dans le milieu musical canadien-français», *Les Cahiers des dix*, vol. 59, p. 89-125.
- McKemmish, Sue et Michael Piggott (2013), «Toward the archival multiverse : Challenging the binary opposition of the personal and corporate archive in modern archival theory and practice», *Archivaria*, vol. 76, p. 111-144.
- Pichette, Jean-Pierre (2004), «Luc Lacourcière et l'institution des Archives de folklore à l'université Laval (1936-1944). Autopsie d'une convergence», *Rabaska*, vol. 2, p. 11-29.
- Pichette, Jean-Pierre (2011), «L'air ne fait pas la chanson. Une entrevue avec Conrad Laforte», dans Jean-Nicolas De Surnmont et Serge Gauthier (dir), «*M'amie*,

- faites-moi un bouquet... ». *Mélange posthume autour de l'œuvre de Conrad Laforte*, Québec, Presses de l'Université Laval (coll. Les Archives de folklore, n° 30), p. 19-43.*
- Pouliot, Kathleen (2014), « Vivre son quartier : l'expérience du Vieux-Limoilou de 1960 à aujourd'hui », mémoire de maîtrise (ethnologie et patrimoine), Université Laval.
- Rioux, Marcel (1987), « Mémoire collective et violence symbolique », dans Gabrielle Lachance (dir.), *Mémoire d'une époque. Un fonds d'archives orales au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (coll. Documents de recherche, n° 12), p. 227-231.
- Roberge, Martine (1994), « Ethnologie urbaine : questions de méthodologie », *Canadian Folklore Canadian*, vol. 16, n° 1, *Ethnologie urbaine*, p. 43-54.
- Roberge, Martine (1995), *Enquête orale : trousse du chercheur*, Sainte-Foy, Laboratoire d'ethnologie urbaine (Université Laval).
- Roberge, Martine (2004), « Émergence d'une ethnologie contemporaine plurielle à l'Université Laval. Bilan des terrains, approches et méthodes », dans Anne-Marie Desdouits et Martine Roberge (dir.), *Ethnologies*, vol. 26, n° 2, *Québec – Ethnologie du proche*, p. 139-178.
- Roberge, Martine (2004), « Archives de folklore et d'ethnologie de l'université Laval », *Rabaska*, vol. 2, p. 297-301.
- Ruel, Simon (1987), « Mémoire d'une époque. Le goût de dire l'enfance du siècle », dans Gabrielle Lachance (dir.), *Mémoire d'une époque. Un fonds d'archives orales au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (coll. Documents de recherche, n° 12), p. 39-55.
- Saulnier, Carole (1987), « L'archivage des documents sonores », dans Gabrielle Lachance (dir.), *Mémoire d'une époque. Un fonds d'archives orales au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (coll. Documents de recherche, n° 12), p. 177-200.
- Saulnier, Carole (1990) [1984], *État général des fonds et des collections des Archives de folklore*, 2^e édition revue et augmentée, Québec, Université Laval, Bureau du secrétaire général, Division des archives (Publication n° 14).
- Saulnier, Carole et Céline Savard (1992), « Les archives de folklore de l'Université Laval d'hier à aujourd'hui », *Cap-aux-Diamants*, n° 31, *Je me souviens... : les archives et la mémoire des Québécois*, p. 30-33.
- Sœur Marie-Ursule (1951), *Civilisation traditionnelle des Lavallois*, Québec, Les Presses universitaires Laval (coll. Les Archives de folklore, n° 5-6).
- Thériault, Benoît (2011), « Marius Barbeau, en quête de connaissances... depuis 1911 », *Rabaska*, vol. 9, p. 165-181.
- Thériault, Benoît (2015), « Les archives de Marius Barbeau : une richesse à découvrir ou à redécouvrir », dans Jean-Pierre Pichette, Serge Gauthier, Christian Harvey,

Bertrand Bergeron et Jean Simard (dir.), *Rabaska*, vol. 13, *Présence de Marius Barbeau : l'invention du terrain en Amérique française. Autour d'un legs centenaire (1914-2014)*, p. 218-230.

Turgeon, Laurier (2015), « L'enseignement de l'ethnologie à l'Université Laval : de Barbeau à aujourd'hui », dans Jean-Pierre Pichette, Serge Gauthier, Christian Harvey, Bertrand Bergeron et Jean Simard (dir.), *Rabaska*, vol. 13, *Présence de Marius Barbeau : l'invention du terrain en Amérique française. Autour d'un legs centenaire (1914-2014)*, Actes de colloque, Saint-Irénée (Québec), 2-5 octobre 2014, p. 267-293.

Warren, Jean-Philippe et Steven High (2014), « Memory of a bygone era: Oral history in Quebec, 1979-1986 », *Canadian Historical Review*, vol. 95, n° 3, p. 433-456.